



**COMPTE-RENDU DE LA REUNION**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**

**MAIRIE DE SERS**  
**Tél : 05.45.24.91.10**  
**Fax : 05.45.24.03.32**  
**mairie.sers16@wanadoo.fr**

**SEANCE DU 9 JUIN 2020**

L'an deux mil vingt le neuf juin à 20 H 30, le Conseil Municipal de cette commune dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire dans la salle du conseil sous la présidence de Monsieur Roland VEAUX, Maire.

**Date de la convocation** : 2 Juin 2020

**Présents** : Mmes CLEMENT - DULAC - DUTEIL - FANUCCI- VAUZELLE - VIGNAUD - MM. VEAUX -ANDRIEUX - DOBY - LAFON - MAGNON – MAHERAULT - MICHEL – RABAUD - TESTEMALE

Madame VIGNAUD est nommée secrétaire de séance

\*\*\*\*\*

La séance est ouverte à 20 h 30

**1) Demandes de subventions**

Monsieur le Maire fait le point sur les différents projets en cours ainsi que sur les dossiers de demandes de subventions correspondants.

- Aménagement du Bourg :

Coût total de l'opération : 389 368€ HT subventionnée à 35% par la DETR soit 136 278.80€. Le dossier auprès du Département est en cours d'instruction.

- Bâtiment Uramel :

Coût total de l'opération : 91 366.53€ HT. La Région subventionne à hauteur de 37.02% soit 33 830€. Il convient de prendre une nouvelle délibération pour solliciter les fonds européens et le fonds de concours de GrandAngoulême selon le plan de financement suivant.

Dépenses	Montants HT		Recettes	Montants HT	%
Réhabilitation d'une ancienne usine	91 366,53 €		LEADER	20 989,91 €	22,98%
			Région - AAP "Ruralité"	33 830,00 €	37,02%
			Fonds de concours GrandAngoulême	18 273,31 €	20,00%
			Autofinancement	18 273,31 €	20,00%
<b>TOTAL</b>	<b>91 366,53 €</b>		<b>TOTAL</b>	<b>91 366,53 €</b>	<b>100,00%</b>

Les membres du Conseil Municipal approuvent à l'unanimité le plan de financement et autorisent Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire pour les demandes de subventions.

- Création d'une plaine de jeux :

Coût total de l'opération : 240 435€ HT.

L'Etat subventionne à hauteur de 25% soit 60 108.75€. Le dossier auprès du département passera en commission en septembre. Le projet sera normalement subventionné à hauteur de 11.93% soit 28 682€. Monsieur le Maire précise que pour une durée de 4 ans, il ne pourra plus être demandé de subvention au Département au titre du dispositif Soutien à l'Initiative Locale. Il convient de solliciter les fonds européens selon le plan de financement suivant :

Dépenses	Montants HT	Recettes	Montants HT	%
Requalification de la plaine de jeux	240 435,00 €	LEADER	103 557,25 €	43,07%
		DSIL - Contrat de ruralité	60 108,75 €	25,00%
		Département	28 682,00 €	11,93%
		Autofinancement	48 087,00 €	20,00%
<b>TOTAL</b>	<b>240 435,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>240 435,00 €</b>	<b>100,00%</b>

Les membres du Conseil Municipal approuvent le plan de financement et autorisent Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à la demande de subvention du fond Leader.

Travaux prévus cette année : toiture de la Mairie – Route de la Trappe partiellement.

- Système audio-vidéo de la salle des fêtes : coût du projet : 5 751.11€ HT. Une subvention sera sollicitée auprès de GrandAngoulême. Les membres du Conseil Municipal approuvent le plan de financement et autorisent Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à ce dossier.
- Panneaux de basket : coût du projet : 4 448.40€ HT. Une subvention sera sollicitée auprès de GrandAngoulême. Les membres du Conseil Municipal approuvent le plan de financement et autorisent Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à ce dossier.

## **2) Commission communale des impôts directs :**

Monsieur le Maire est membre de droit de la CCID. Il convient de nommer 24 délégués. Par la suite les services fiscaux nomment 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants parmi la liste fournie. La liste est par conséquent établie comme suit : les 14 membres du Conseil Municipal + 10 habitants de la commune de SERS.

## **3) Délégués du SDEG 16**

Après discussions, Monsieur Lionel MAHERAULT est désigné délégué titulaire. Monsieur Gilles RABAUD est nommé délégué suppléant.

## **4) Régisseur jetons camping-cars**

Monsieur Gilles RABAUD est nommé régisseur pour les jetons de camping-cars.

## **5) Questions diverses**

- L'élection du Président et du Vice-président du SIVOS SERS VOUZAN aura lieu Lundi 15 Juin à 19h00.
- Conseil communautaire le 9 juillet prochain.
- Un point sera fait avec les agents techniques. Il leur sera rappelé que le Roc et le Bourg doivent être nettoyés chaque vendredi.
- Travaux de la Trappe : les travaux d'assainissement sont finis. La plateforme de la plaine de jeux est terminée également.
- Les travaux d'éclairage public Route du Moulin à Vent ne sont pas encore réalisés. Jean-Charles DOBY relancera le SDEG16.
- Point école : actuellement 27 élèves sont scolarisés.
- Madame CLEMENT Françoise est désignée élue référente pour les associations. Par conséquent elle adressa un mail à chaque association.
- Une réunion pour le site internet aura lieu dans les prochains jours.

La séance est levée à 21 h 36